

476. — 26 DÉCEMBRE 1889. — Loi
contenant le budget des non-valeurs et des
remboursements pour l'exercice 1890 (1).
 (Monit. des 30-31 décembre 1890.)

Léopold II, etc. Les Chambres ont adopté
 et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE. Le budget des non-

valeurs et des remboursements est fixé, pour
 l'exercice 1890, à la somme d'un million
 cinq cent quatre-vingt-six mille cinq cents
 francs (fr. 1,586,500), conformément au
 tableau ci-annexé.

Promulguons, etc.

(Contresignée par le ministre des finances,
 M. A. BEERNAERT.)

Budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1890.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT des crédits par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE PREMIER. — NON-VALEURS.		
Art. 1 ^{er} . Non-valeurs sur la contribution foncière fr.	195,000 »	554,000 »
Art. 2. — — — — — personnelle	215,000 »	
Art. 3. — — — — — sur le droit de patente	130,000 »	
Art. 4. — — — — — sur les redevances des mines.	5,000 »	
Art. 5. Frais de poursuites irrécouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	9,000 »	
CHAPITRE II. — REMBOURSEMENTS.		
Art. 6. <i>Contributions directes, douanes et accises.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement et de fonds reconnus appartenir à des tiers.	250,000 »	1,032,500 »
Art. 7. <i>Enregistrement et domaines.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistre- ment, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers	570,000 »	
Art. 8. <i>Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent budget.</i> — Remboursements divers	1,000 »	
Art. 9. <i>Marine.</i> — Restitutions de droits de pilotage, de phares et fa- naux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine.	1,500 »	
Art. 10. <i>Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers.</i> — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux	170,000 »	
Art. 11. Déficit des divers comptes de l'Etat (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	40,000 »	
Total du budget des non-valeurs et des remboursements. . fr.		1,586,500 »

(1) CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Séance de 1888-1889.

Documents parlementaires. — Note préliminaire et
 texte du projet de loi. Séance du 28 février 1889,
 p. 258-259.

Séance de 1889-1890.

Documents parlementaires. — Note préliminaire et

texte des amendements, p. 22. — Rapport. Séance du
 20 novembre 1889, p. 23.
Annales parlementaires. — Discussion et adoption.
 Séance du 11 décembre 1889, p. 2-8.

SÉNAT.

Séance de 1889-1890.

Annales parlementaires. — Dépôt du rapport, discus-
 sion et adoption. Séance du 28 décembre 1889, p. 92 et
 93-94.